

Pièces constitutives du dossier d'inscription

A renvoyer à
Ecole Saint Joseph des Lys
38, rue Rémillly
78000 VERSAILLES

A renvoyer par courrier :

- Le dossier d'inscription rempli
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année en cours

Le dossier doit être complet pour que votre demande soit étudiée

A apporter au rendez-vous :

- Photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant
- Certificat de baptême ou photocopie du livret de famille chrétienne
- Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé
- 1 chèque bancaire établi à l'ordre de 'Association Educative des Lys - A.E.L.' de 90 € de frais de dossier (uniquement pour les nouvelles familles)
- 2 photos (dont une à coller sur le dossier)

A la confirmation de l'inscription par la direction :

- Transmettre au secrétariat l'acompte de scolarité (voir document 'Modalités pratiques')
- Remplir la demande de prélèvement pour le paiement des scolarités (transmise par le secrétariat)

Si l'enfant a déjà été scolarisé :

- Certificat de radiation et quitus de l'école précédente (à fournir dès que possible)
- Attestation de passage dans la classe supérieure (à fournir dès que possible)

En fonction des places disponibles, l'école s'engage à confirmer l'inscription de votre enfant dans le niveau souhaité après réception de votre dossier, entretien avec la directrice et accord de sa part.

Pour toute question à la directrice : directionecole@stjosephdeslys.fr